



RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE GESTION

2025

**SERVICE INCENDIE ET
SECOURS DU MORGET**

00 Table des matières

1. Mot du Commandant	3
2. Mot du Président du CODIR	4
3. Gouvernance	6
a. Le Conseil Intercommunal (CI)	7
b. La Commission de Gestion (CoGest)	7
c. Le Comité de Direction (CODIR)	8
4. Organisation générale	9
a. Organigramme du SIS Morget	10
5. Ressources humaines	11
a. Effectif du SIS Morget	13
i. Évolution des effectifs au 1er janvier depuis la création du SIS Morget	13
ii. Évolution des effectifs par Organe d'Intervention (OI)	14
b. Promotions	15
c. Années de service	16
d. Démissions	17
e. Départs	17
6. Interventions	19
a. Interventions SIS Morget et comparatifs	21
b. Interventions par OI	22
c. Interventions par communes	24
d. Interventions 2025 en images	25
7. Formation	31
a. Détachement premiers-secours (DPS)	34
b. Détachement d'Appui (DAP)	36
c. Section relève DPS	38
d. Section relève SIS	38
e. École de formation (EFO)	38
f. Recrutement	38
8. Infrastructure et matériel	40
9. Prévention et technique	43
a. Techniques / Mises à l'enquête	45
b. Tubes F	46
c. Exercices d'évacuation	46
d. Manifestations	46
e. Visite de caserne (atelier prévention)	46
10. Conclusion du Commandant	47
a. Objectifs 2025	49
b. Objectifs 2026	49
c. Remerciements	50

01 Mot du Commandant

Le rapport d'activités est l'occasion de retracer l'année écoulée, de vous présenter les statistiques de l'évolution des effectifs, du nombre d'interventions ainsi que leurs types, de présenter les nouveaux promus et les jubilaires mais également certains de nos sapeurs-pompiers partant en retraite ou ayant démissionné après des années de bons et loyaux services. Mais c'est surtout l'occasion de mettre en lumière l'implication des femmes et hommes du SIS Morget qui s'engagent jour et nuit au service de la protection de la population de notre région.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs changements importants au sein du SIS Morget, tant sur le plan organisationnel qu'opérationnel.



Dès le 1er mai 2025, j'ai eu l'honneur de reprendre le commandement du SIS Morget, succédant au Maj Thierry Charrey, que je tiens une nouvelle fois à remercier chaleureusement pour son engagement, son professionnalisme et le travail accompli durant plus de 6 années au service de notre SDIS. Ayant assuré la fonction de Quartier-Maître durant plus de 4 ans auparavant, cette transition s'est inscrite dans une continuité volontaire, tout en œuvrant dans une phase d'adaptation et de développement pour notre organisation.

Dans cette dynamique, un nouveau Quartier-Maître a été engagé dès le 1er juillet 2025, renforçant ainsi la gestion du SIS Morget. Il s'agit du Cap Fabrice Dupuis. Son arrivée a permis d'assurer une reprise efficace des responsabilités liées à cette fonction, essentielle au bon fonctionnement du SDIS. Par ailleurs, un changement est également intervenu au 1er octobre 2025 concernant la fonction de remplaçant du commandant. A cette occasion, j'adresse mes sincères remerciements au Cap Jean-Philippe Küffer, qui assurait cette fonction jusqu'ici, pour son investissement et sa disponibilité, tout en félicitant son successeur pour sa nomination. Il s'agit du Cap Fabrice Dupuis à qui je souhaite plein succès dans l'exercice de cette responsabilité.

Sur le plan opérationnel, l'année écoulée a une nouvelle fois mis en évidence l'impact des éléments naturels sur notre région, ainsi que sur le canton. Les multiples interventions liées aux inondations ont fortement sollicité nos effectifs et nos moyens. Ces événements rappellent l'importance de maintenir en tout temps un état opérationnel stable et performant, afin de garantir la disponibilité des effectifs nécessaires et de répondre efficacement aux missions qui nous sont dévolues.

Je tiens enfin à exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble des sapeurs, sous-officiers, officiers et toutes les personnes qui contribuent et s'investissent, de près ou de loin, au bon fonctionnement de notre service. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement aux formateurs, encadrants, responsables matériel, aux différentes commissions qui composent le SIS Morget, mais également au CODIR et à nos autorités politiques pour le soutien, la confiance accordée et la mise à disposition des moyens financiers qui nous permettent de nous former et nous équiper afin de garantir nos missions.

J'adresse enfin mes remerciements à l'ECA, partenaire privilégié, pour son soutien financier et logistique, ainsi que pour la très bonne collaboration.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Maj Nicolas Houlmann

Mot du Président du CODIR

02

Le Comité de Direction s'est réuni pour 9 séances ordinaires et a participé à 2 séances du Conseil Intercommunal.

La composition du CODIR n'a pas été modifiée et nous avons pu travailler dans la continuité durant toute l'année.

En fin d'année 2024, nous avons reçu la démission de notre Commandant Thierry Charrey qui a eu l'opportunité de rejoindre un poste à responsabilité à l'ECA. La mise au concours du poste de Commandant a débuté au mois de décembre afin de pouvoir nommer son remplaçant avant son départ pour fin avril 2025. Avec l'aide de Mme Valérie Curutchet, conseillère en management, nous avons organisé 2 entretiens avec les personnes sélectionnées pour ce poste. Notre choix s'est porté sur notre quartier-maître, Nicolas Houlmann, qui a pris ses fonctions le 1er mai 2025.



Afin de palier la promotion de notre quartier-maître, nous avons mis au concours son poste au mois de février. Toujours avec l'aide de Mme Valérie Curutchet, nous avons organisé 2 entretiens avec les personnes sélectionnées pour ce poste. Notre choix s'est porté sur le Premier-Lieutenant Fabrice Dupuis de l'OI Morges, qui a pris ses fonctions de quartier-maître le 1er juillet 2025.

Le CODIR et notre Commandant ont travaillé sur la modification de son cahier des charges et M. Houlmann reste responsable des finances. Il est épaulé par le nouveau quartier-maître qui a vu aussi son cahier des charges légèrement modifié.

Je tiens à remercier, au nom du CODIR, Thierry Charrey pour son engagement et tout le travail effectué pour le développement de notre SDIS.

Durant l'année 2025, des délégations du CODIR et de la Municipalité de Morges se sont rencontrées à plusieurs reprises afin de continuer à travailler sur le dossier de la nouvelle caserne principale. Toutes les options sont étudiées.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale les préavis :

- sur les comptes 2024
- sur le budget 2026

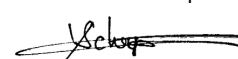
De plus, les membres du CODIR se sont partagé diverses tâches et ont honoré divers rendez-vous en lien avec des dossiers spécifiques à chaque dicastère. Le CODIR s'est aussi reparti tous les derniers exercices de fin d'année afin d'adresser un message aux sapeurs-pompiers et féliciter les personnes promues à un nouveau grade.

Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2024 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci permanent à tous les niveaux. Je tiens à remercier notre Commandant, Monsieur Nicolas Houlmann, pour sa bonne collaboration et son excellent travail. Le budget 2026 a été élaboré selon la nouvelle comptabilité des communes MCH2.

Le CODIR tient aussi à remercier l'ensemble des permanents ainsi que l'Etat-Major qui travaillent au bon fonctionnement opérationnel du SIS Morget. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des intervenants qui durant toute l'année, prennent du temps pour le SIS Morget.

Le CODIR tient finalement à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont engagées à la bonne marche du SIS Morget durant cette année 2025, et à ceux qui ont décidé de mettre fin à leur activité de sapeur-pompier.

Yves Schopfer







03

Gouvernance

3.a. Le Conseil Intercommunal (CI)

L'Assemblée générale du Conseil Intercommunal du 30 avril 2025, qui s'est déroulée à Reverolle, a permis aux délégués d'accepter les comptes 2024 et celle du 24 septembre 2025, à Lonay, d'accepter le budget 2026.

Présidence	Aurel Matthey Hautemorges (Dès le 1er juillet) Elisabeth Morerod Lonay		
Secrétaire	Isabelle Cappellaro		
Délégués	Gilbert Métrailler Aclens	Claude Jaunin Bremblens	Pierre-Frédéric Guex Buchillon
	Jean-Charles Bensadoun Chigny	Fiona Carluy Clarmont	Bernard Perey Denens
	Christian Franco Denges	Muriel Andrey Echandens	Oscar Cherbuin Echichens
	Roland Corthay Etoy	Aurel Matthey Hautemorges	Elisabeth Morerod Lonay
	Floriane Liard-Coucet Lully	Jean-Claude Besson Lussy-sur-Morges	Laetitia Morandi Morges
	Alain Garraux Préverenges	Adrien Veillard Romanel-sur-Morges	Anouk Gäumann Saint-Prex
	Olivier Jeanneret Tolochenaz	François Menzel Vaux-sur-Morges	Eric Andrist Villars-sous-Yens
	Thierry Chollet Vufflens-le-Château	Fabienne Perrin Vullierens	Kurt Bühler Yens

3.b. La Commission de Gestion (CoGest)

La Commission de gestion est composée de Messieurs Jean-Charles Bensadoun (Chigny), Aurel Matthey (Hautemorges) et Olivier Jeanneret (Tolochenaz). La Commission a rencontré le CODIR et le Commandant pour traiter des différents préavis qui ont ensuite été présentés au Conseil Intercommunal.

3.c. Le Comité de Direction (CODIR)

		Yves Schopfer Président Administration générale Relations extérieures	
Luc-Francis Martignier Matériel Véhicules		Charles-Henri de Luze Vice-président Assurances Règlements Procédures	
Peter Lüthi Relations internes Formation		Xavier Dutruit Bâtiments	
Jean-Marc Schlaeppi Bâtiments Mobilier		Laurent Pellegrino Personnel Ressources humaines	
Maj Nicolas Houlmann Repr. opérationnel		Isabelle Cappellaro Secrétaire	

Le CODIR s'est réuni à 9 reprises en 2025. Bon nombre de sujets ont été traités durant ces séances, dont voici les thèmes principaux:

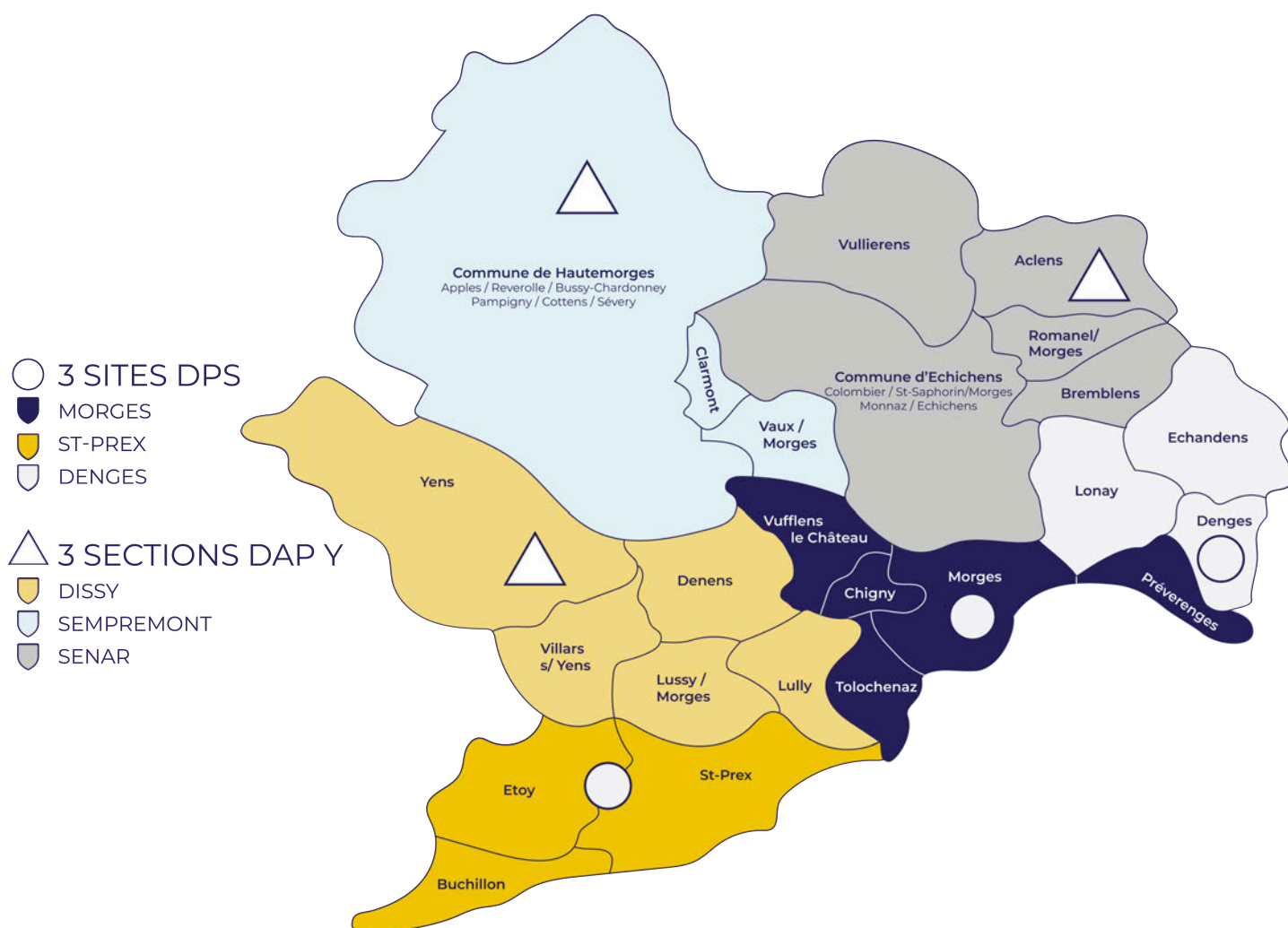
- Comptes 2024
- Budget 2026 (MCH2)
- Projet de la nouvelle caserne de l'OI Morges
- Promotions / Nominations 2025

Un représentant du CODIR a également participé à chaque dernier exercice dans les organes d'intervention, afin d'apporter les salutations et remerciements du CODIR et remettre les grades aux nouveaux promus.

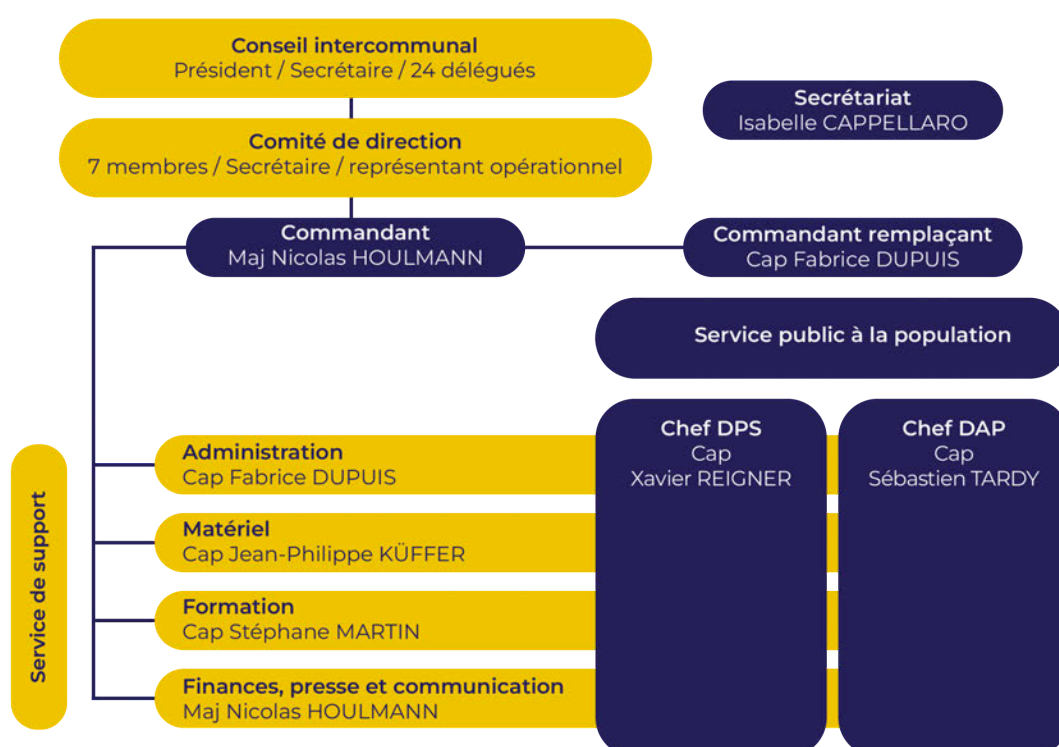


04

Organisation
générale



4.a. Organigramme du SIS Morget



05

Ressources
humaines





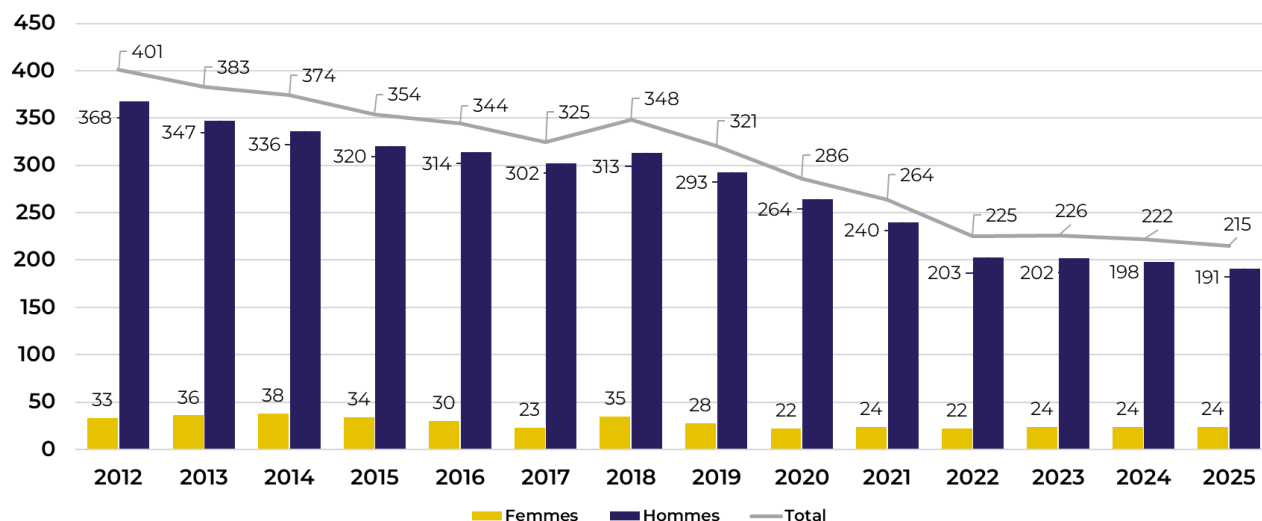
5.a. Effectif du SIS Morget



Le SIS Morget est composé, en grande majorité, de sapeurs-pompiers volontaires. L'association peut compter sur 6 permanents qui travaillent à l'administration avec les fonctions suivantes:

- Commandant
- Responsable administration
- Responsable matériel
- Responsable formation
- Officier technique / chargé de prévention (80%)
- Préposée à la communication (60%)

5.a.i. Évolution des effectifs au 1er janvier depuis la création du Morget



5.a.ii Évolution des effectifs par Organe d'Intervention (OI)

OI Denges DPS catégorie B



Chef de site : Plt Michaël Michel
Suppléant Chef de site : Adj Mathieu Bayet
Responsable formation : Adj Mathieu Bayet
Chef matériel : Sgtn Steen Boschetti

OI Dissy DAP catégorie Y



Chef de section : Plt Raphaël Dupuis
Suppléant Chef de section : Lt Vincent Menoud
Responsable formation : Lt Vincent Menoud
Chef matériel : Lt Robin Daiz

OI Morges DPS catégorie F



Chef de site : Plt David Roch
Suppléant Chef de site : Cap Fabrice Dupuis
Responsable formation : Cap Stéphane Martin
Chef matériel : Sgtn Jean-Frédéric Mamin

OI Saint-Prex DPS catégorie B



Chef de site : Plt Nicola Alberton
Suppléant Chef de site : Lt David Pagot
Responsable formation : Plt Nicola Alberton
Chef matériel : Lt David Pagot

OI Sempremont DAP catégorie Y



Chef de section : Plt Yann Bornand
Suppléant Chef de section : Lt Johann Tardy
Responsable formation : Plt Yann Bornand
Chef matériel : Lt Johann Tardy

OI Senoge-Arénez DAP catégorie Y



Chef de section : Plt Patrick Kowalski
Suppléant Chef de section : Lt Patrick Chauvet
Responsable formation : Lt Louis-Henri Delarageaz
Chef matériel : Lt Patrick Chauvet

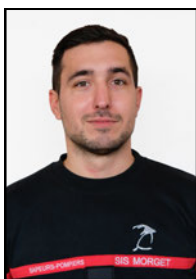
5.b. Promotions

À l'issue de l'exercice final de chaque OI, la partie officielle, marquée notamment par la présence d'un membre du CODIR et les prises de parole du commandant et des cadres du SIS Morget, permet de saluer l'engagement des membres tout au long de l'année et d'officialiser les promotions au sein du corps.

Officiers



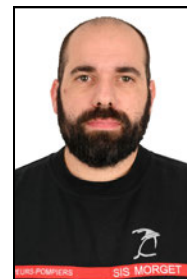
OI Morges
Capitaine
Fabrice Dupuis



OI Morges
Premier-Lieutenant
Sandro Bizzarro

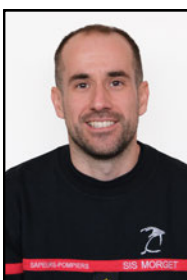


OI Dissy
Lieutenant
Robin Daiz



OI Sempremont
Lieutenant
David Alberton

Sous-officiers



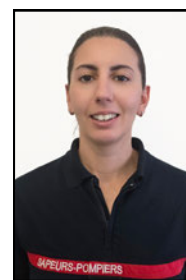
OI Morges
Sergent Chef
Marc Prior



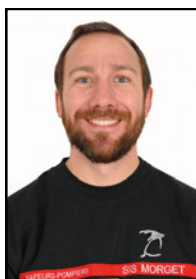
OI Morges
Caporal
Mladen Markovic



OI Morges
Caporal
Romain Schaltegger



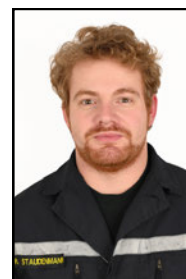
OI Morges
Caporal
Sarah Susuri



OI Sempremont
Caporal
Jean-Baptiste Bey

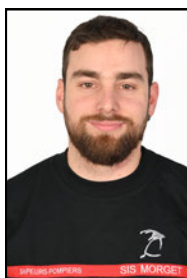


OI Sempremont
Caporal
Thomas Evans

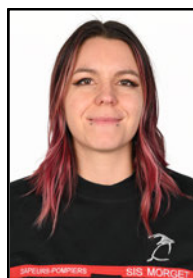


OI Senoge-Arénaz
Caporal
Roger Staudenmann

Sapeurs



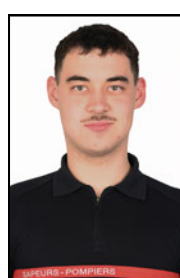
OI Denges
Appointé Chef
Bastien Goncerut



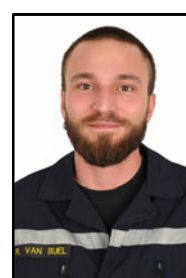
OI Denges
Appointé Chef
Jade Righini



OI Denges
Appointé Chef
Cyril Testeniere



OI Morges
Appointé Chef
Arthur Menoux



OI Senoge-Arénaz
Appointé Chef
Remko Van Buel

5.c. Années de services

05

Matthieu Barras (Denges) / Mélanie Borboën (Denges) / Simon Doppler (Denges) / Jade Righini (Denges) / Cyril Testeniere (Denges) / Strell Delpiazzi (Morges) / Sybille Genton (Morges) / Bryan Grossenbacher (Morges) / Thomas Evans (Sempremont) / Nebil Mansour (St-Prex)

10

Emilie Bayet (Denges) / Matthieu Mouron (Morges) / Nicola Tantardini (Sempremont) / Vanja Hafner (St-Prex)

15

Jacky Roussel (Morges) / Bastien Savary (Morges) / Andres Tovar Nuez (Morges) / Nicolas Walther (Sempremont) / Philippe Walther (Sempremont)

20

Denis Lambelet (Dissy) / Fabrice Dupuis (Morges) / Luc Vidoudez (Sempremont) / Nicola Alberton (St-Prex)

25

Pascal Germann (Morges) / Benoît Pelet (Morges) / Yann Berthoud (Morges) / Pascal Portier (Sempremont) / Laurent Aubert (St-Prex)

30

Jean-Philippe Küffer (Morges) / Patrick Chauvet (Senoge-Arénaz)

30⁺

Olivier Henny 33 ans (Senoge-Arénaz) / Xavier Reigner 34 ans (Morges) / Sébastien Tardy 34 ans (Sempremont) / Christian André 36 ans (Dissy) / Jean-Philippe Amaron 36 ans (Senoge-Arénaz) / Cédric Beutler 36 ans (St-Prex) / Pierre-Yves Mottier 39 ans (Morges) / Philippe Dupertuis 39 ans (St-Prex)

40

Jean-Marc Mérinat (St-Prex)

40⁺

Alain Egger 41 ans (St-Prex)

Félicitations à toutes et tous pour ces promotions et années de service. Merci pour votre engagement au profit du SIS Morget.

merci

5.d. Démissions

Cette année 2025 a été marquée par la démission de 31 membres du SDIS. 26 personnes ont quitté le service en cours d'année et 5 de nos incorporés ont mis un terme à leur engagement au sein du SDIS au 31 décembre 2025. Les raisons de ces démissions sont nombreuses, les plus courantes étant le manque de temps à consacrer, le changement de situation professionnelle ainsi que les déménagements. Il est à noter que malgré une baisse importante des effectifs ces dernières années, les effectifs à disposition nous permettent de garantir nos missions.

5.e. Départs

Chaque année, le SIS Morget voit certains de ses volontaires mettre un terme à leur engagement, que ce soit pour des raisons professionnelles, personnelles ou liées à l'âge. Quelle que soit la durée de leur parcours, leur investissement a contribué de manière significative au service de la collectivité.

À la fin de l'année 2025, quelques membres ont quitté le SIS Morget après des parcours marqués par l'engagement. Les départs présentés ci-dessous en témoignent.



Capitaine Alain Egger - 41 ans

Il débute sa carrière en 1985 à Buchillon, dont il a été le Commandant du Centre de Renfort. Il était alors mécanicien sur camion. À la création du CIBEST, il fut chef du DAP et remplaçant du Commandant.



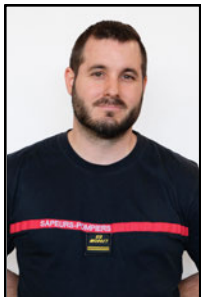
Premier-Lieutenant

Jean-Marc Mérinat - 40 ans

Il débute sa carrière en 1986 à Yens, puis la continue à Etoy. Sa première formation : mécanicien sur auto. Il a assuré la fonction de Quartier-Maître du CIBEST, avant la création du SIS Morget.

Tous deux ont participé à la création du CIBEST, puis du SIS Morget, avec toujours cette volonté d'unir et d'aller de l'avant. Ils ont aussi été membres fondateurs des JSP de l'Ouest morgien.



**Premier-Lieutenant Justin Mages - 18 ans**

Au cours de ses 18 années d'engagement au sein de la caserne de Morges, Justin Mages a suivi de nombreuses formations et a acquis diverses compétences. Depuis 2022, il détenait le grade de Premier-Lieutenant, en qualité de chef d'intervention et de responsable des APR (porteurs d'appareil respiratoire). Son parcours au sein du SIS Morget reflète son investissement dans les différentes missions et responsabilités qui lui ont été confiées au fil des années.

**Lieutenant Louis-Henri Delarageaz - 14 ans**

Louis-Henri Delarageaz a commencé sa carrière de sapeur-pompier volontaire en 2010. Il a suivi de nombreuses formations et a notamment été responsable de l'école de formation du SIS Morget. Depuis le 1er mai 2025, rattaché à l'OI Senoge-Arénez, il a repris la fonction de chef du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et de chef de l'État-major cantonal de conduite (EMCC) du Canton de Vaud. La combinaison de ses nouvelles responsabilités professionnelles et du rôle de sapeur-pompier volontaire étant devenue difficilement compatible, il a choisi de quitter le corps.

Leur engagement au fil des années mérite d'être pleinement salué. La collectivité leur est redevable pour la contribution apportée au développement du SIS Morget. Vous pouvez partir avec la satisfaction d'avoir pleinement accompli votre mission.

merci

06

Interventions





6.a. Interventions SIS Morget et comparatifs

Nombre d'intervention

401

Types d'intervention



Feux



109



Éléments naturels



25



Assistances



48



Accidents/Pionniers



7



Techniques



96

ABC

Chimique



28



Alarmes auto. justifiées



34

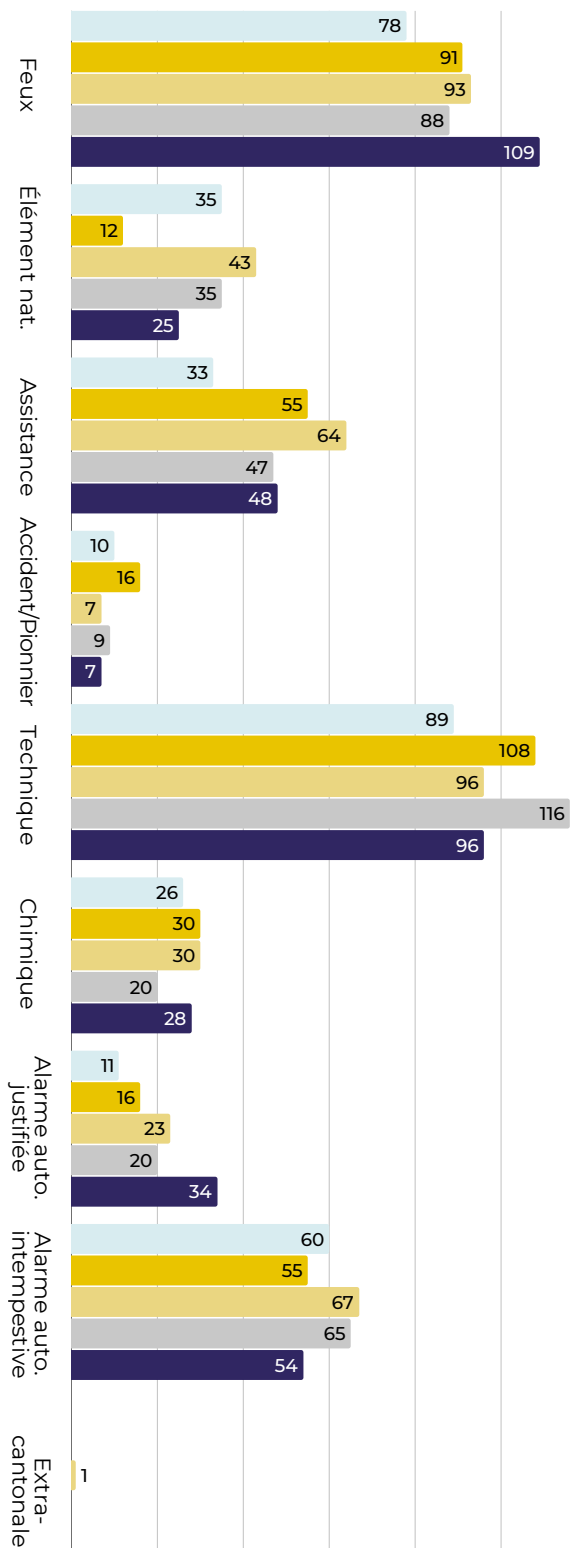


Alarmes auto. intempestives

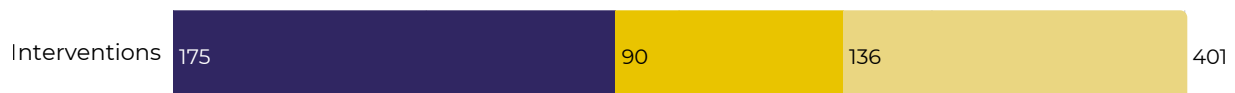


54

● 2021 ● 2022 ● 2023 ● 2024 ● 2025

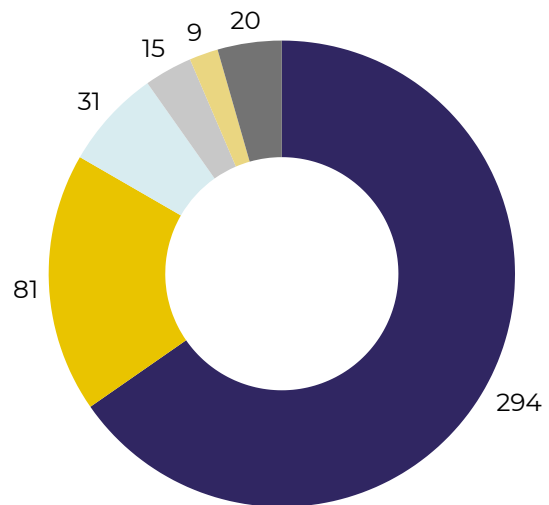


● De jour (en semaine) ● De nuit ● Week-end

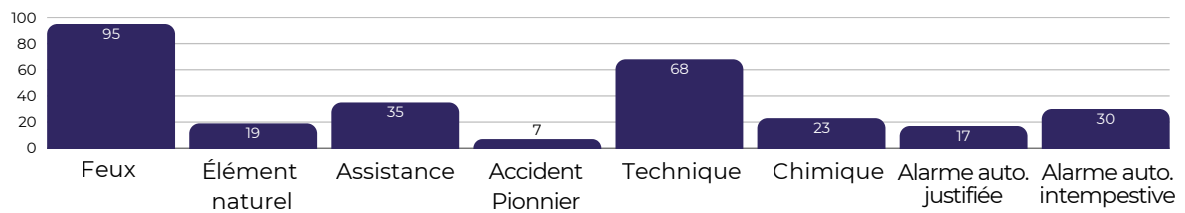


6.b. Interventions par OI

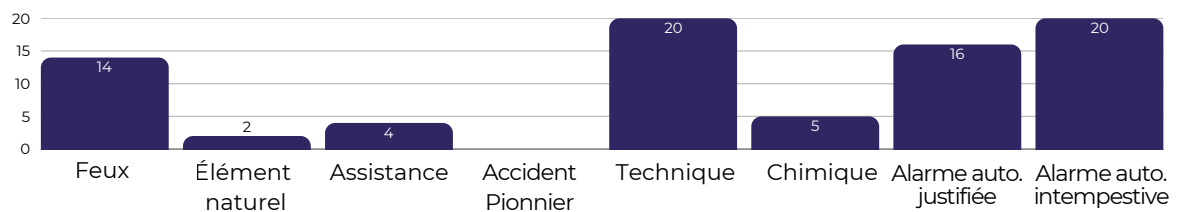
- OI Morges
- OI - St-Prex
- OI - Denges
- OI - Dissy
- OI - Sempremont
- OI - Senoge-Arénaz



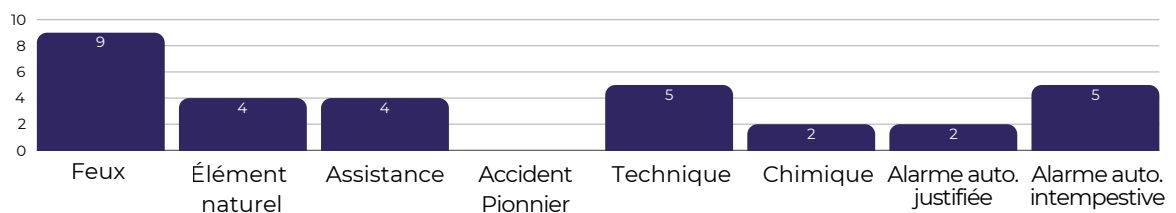
OI Morges - 294 interventions



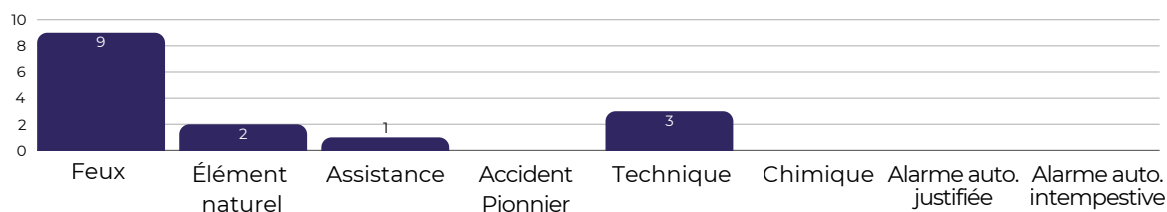
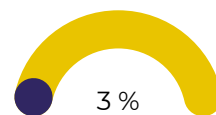
OI St-Prex - 81 interventions



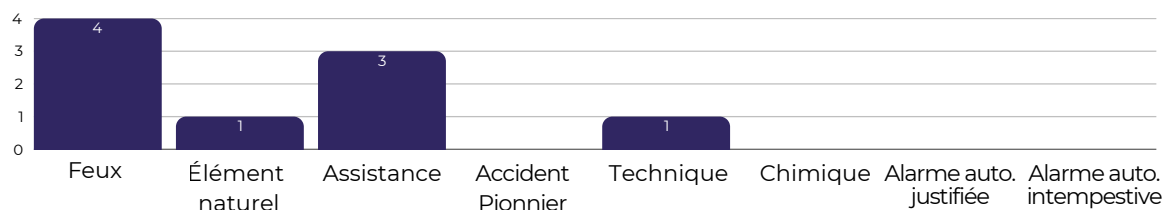
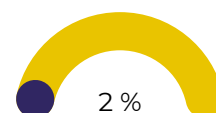
OI Denges - 31 interventions



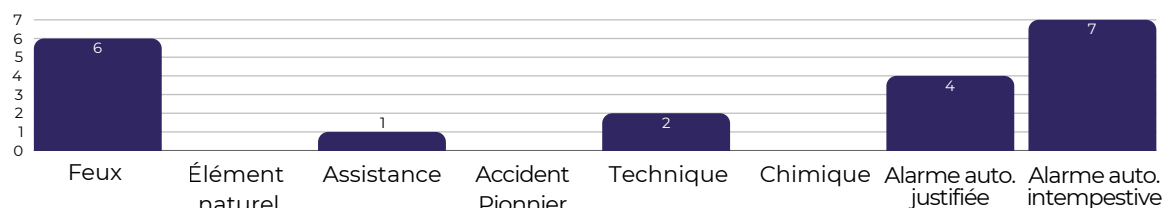
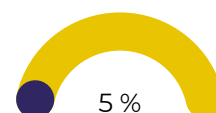
OI Dissy - 15 interventions



OI Sempremont - 9 interventions



OI Senoge-Arénaz - 19 interventions



6.c. Interventions par communes



Aclens
15 interventions



Bremlens
0 interventions



Buchillon
2 interventions



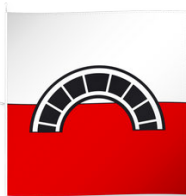
Chigny
1 interventions



Clarmont
1 intervention



Denens
5 interventions



Denges
14 interventions



Echandens
12 interventions



Echichens
15 interventions



Etoy
45 interventions



Hautemorges
16 interventions



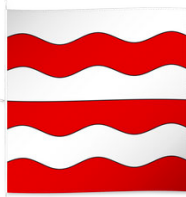
Lonay
28 interventions



Lully
2 interventions



Lussy-sur-Morges
5 interventions



Morges
145 interventions



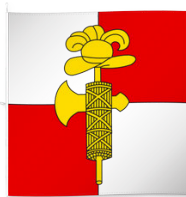
Préverenges
17 interventions



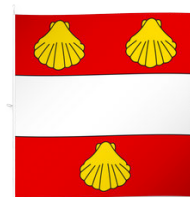
Romanel-sur-Morges
2 interventions



St-Prex
37 interventions



Tolochenaz
12 interventions



Vaux-sur-Morges
1 intervention



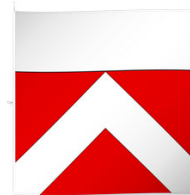
Villars-sous-Yens
2 interventions



Vufflens-le-Château
5 intervention



Vullierens
0 interventions



Yens
5 interventions

La différence entre les 401 interventions indiquées dans les pages précédentes et les 387 comptabilisées par commune s'explique par les événements multiples du mois de juin, non ici pris en compte, ainsi que par des renforts hors secteur (SDIS voisins, autoroute).

6.d. Interventions 2025 en images



1 : 02.03.2025 - Feu d'industrie à Aclens

2 : 17.02.2025 - Feu de benne à St-Prex

3 : 18.02.2025 - Désincarcération à Aclens

4 : 26.02.2025 - Feu de véhicule à Échandens

5 : 24.03.2025 - Feu de cellule à Lonay

6 : 25.03.2025 - Feu de végétation à Chigny

7 : 03.04.2025 - Feu de batterie à Morges

8 : 11.04.2025 - Feu de champs à Denens

9 : 12.04.2025 - Feu de cuisine à Prévéranges

10 : 12.04.2025 - Feu de véhicule à Morges

11 : 30.04.2025 - Sauvetage chat à Vaux-sur-Morges

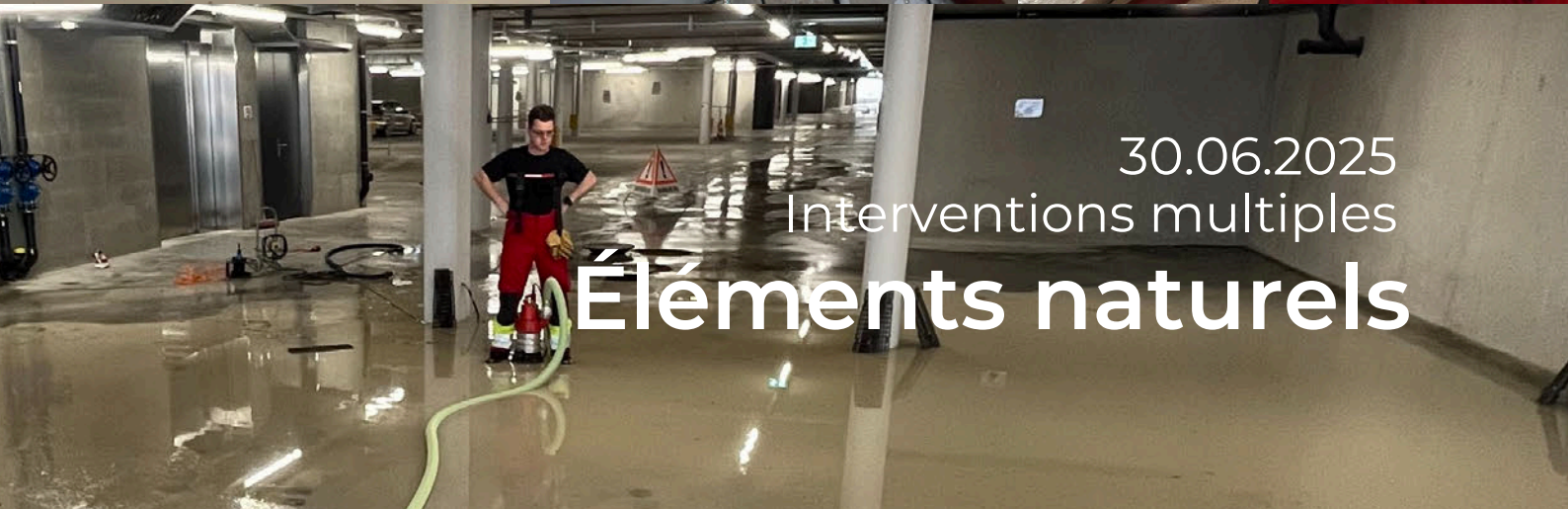
12 : 31.05.2025 - Feu de bateau à Denges

Feu de villa

16.06.2025

Lussy-sur-Morges





30.06.2025
Interventions multiples
Éléments naturels



Feu de champ

11.07.2025

St-Prex



Feu de fourrage

23.08.2025

Pampigny





- 1** : 01.07.2025 Feu d'installation électrique à Morges
2 : 04.07.2025 Assistance animal à Prévéranges
3 : 22.07.2025 - Feu de façade à Denens
4 : 15.08.2025 - Feu d'industrie en renfort à Lucens
5 : 17.08.2025 - Feu d'industrie en renfort au Mont-sur-Lausanne
6 : 18.08.2025 - Feu de parking couvert à Etoy
7 : 09.11.2025 - Feu de parking souterrain à Prévéranges

- 8** : 22.10.2025 - Désincarcération à Aclens
9 : 23.10.2025 - Feu de camping-car dans un poids-lourd à Morges
10 : 02.11.2025 - Élément naturel à Chigny
11 : 05.12.2025 Assistance ascenseur à Pampigny
12 : 10.12.2025 Assistance animal à Lonay
13 : Élément naturel - chute d'arbre à Morges

07

Formation



La formation représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Les nouvelles techniques, le nouveau matériel et la connaissance des engins nécessitent une formation continue indispensable au bon déroulement des missions.

Plus de 9650 heures de formation interne

Plus de 2160 heures de cours cantonaux et fédéraux

Le thème cantonal 2024 sur les feux de forêts s'est poursuivi en 2025. Une partie des cadres ont participé à une soirée sur cette thématique afin de transmettre la matière aux intervenants. Parallèlement à ceci, les sapeurs et cadres ont suivi une FOAD ainsi qu'un exercice pratique sur la DMR (Digital Mobile Radio). 2 référents DMR à l'interne ont participé à une formation afin de transmettre cette matière au SDIS.



1 : 04.06.2025 - Exercice du DAP Dissy

2 : 08.05.2025 - Exercice du DAP de Sempremont

3 : 15.05.2025 - Exercice mixte DPS/DAP Senoge-Arénaz

4 : 10.05.2025 - Exercice Désincarcération du DPS Morges

5 : 21.06.2025 - Exercice du DPS de St-Prex

6 : 09.09.2025 - Exercice DPS Denges



1-2 : 10.05.2025 - Exercice Désincarcération du DPS Morges
3 : 08.02.2025 - Exercice d'accoutumance APR - Relève SIS
4 : 03.04.2025 - Exercice APR avec lance Cobra à la Rama
5 : 27.02.2025 - Exercice en coordination avec l'ESSP à Morges
6 : Exercice Tonne-pompe avec le SDIS Chablais pour le concours de la FVSP

7 : 05.07.2025 - Exercice recyclage antichute à Morges
8 : 20.08.2025 - Exercice NAC à St-Prex
9 : 29.09.2025 - Exercice BLS-AED à Morges
10 : Exercice APR à Châtillon

7.a. Détachement premiers-secours (DPS)

En fonction de la catégorie du DPS, certaines missions spécifiques sont attribuées, notamment le secours routier ou encore l'engagement de l'échelle automobile. Ces spécificités requièrent des heures de formation complémentaires à la formation de base, tant pour les sapeurs que pour les cadres.

L'ensemble des sapeurs incorporés ont suivi des formations sur les thèmes suivants :

- Exercice mixte inter sites DPS
- Feu de champ et végétation
- DMR (Digital Mobile Radio)
- Machinerie et hydraulique
- Forcement de porte
- Prescriptions de sécurités

La formation sur les Appareils de Protection Respiratoire (APR) fait également partie des spécificités. Différents thèmes ont été traités lors des 5 soirées de recyclages du SIS et dans les centres de formation :

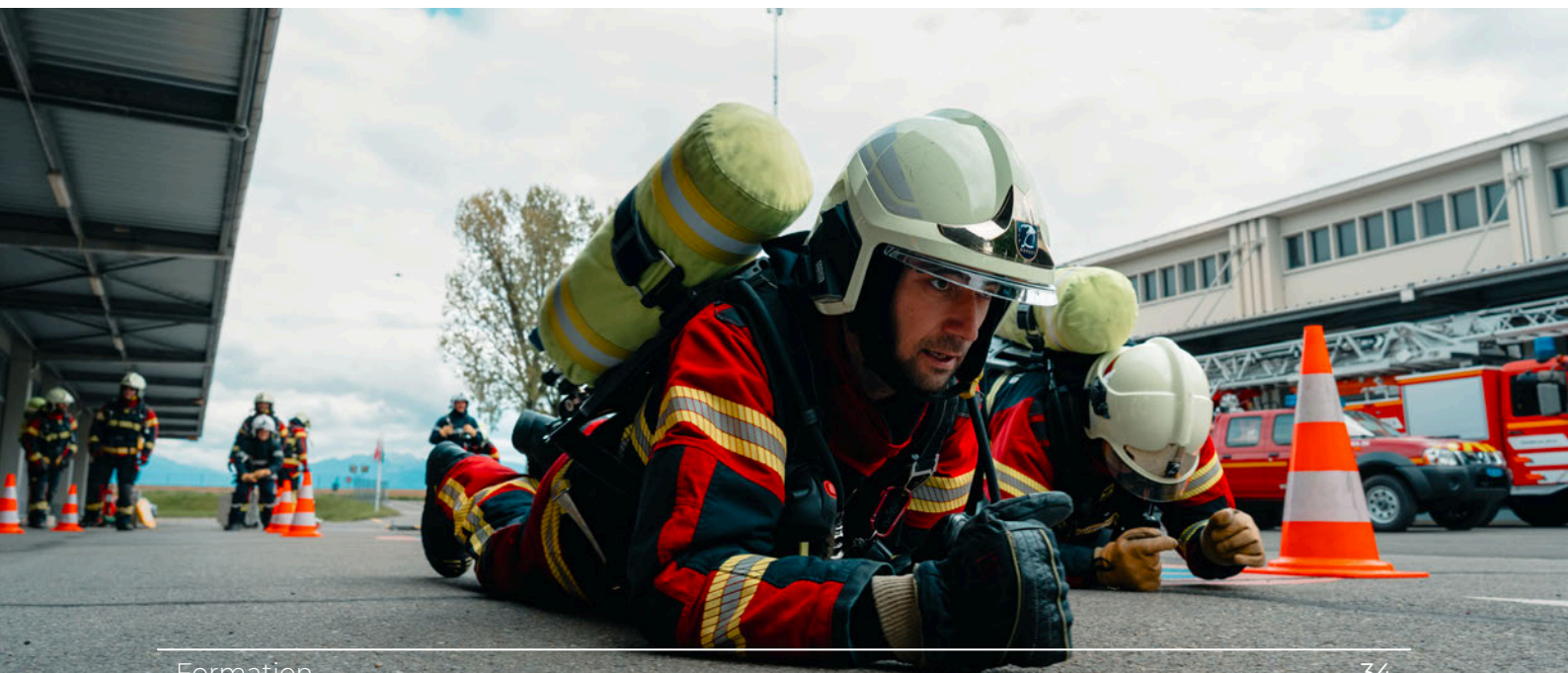
- Mise en service, feu de véhicule
- Exercice physique avec gestion de l'effort
- Équipe d'extinction / recherche et sauvetage - sangle RhinoEvac
- Place APR et recherche grand volume
- Piste APR et maison feu à la RAMA
- Perfectionnement au centre de formation à Châtillon (Fribourg)

Les formations spécifiques suivantes ont été réalisées :

- Chef d'intervention (CI)
- Nouveau CI régional
- Chef d'engin
- Machiniste et nacellier Véhicule Échelle Automobile (VEA)
- Antichute
- Désincarcération
- Conduite sur le site du TCS

La formation sanitaire est instruite à l'interne par des formateurs BLS/AED, ainsi que par notre répondante sanitaire, Céline Engetschwiler. Cette équipe a organisé et dispensé la formation dans les domaines suivants :

- 5 sessions de refresh BLS/AED SN55
- 1 session BLS/AED SN05 pour le DAP
- Plusieurs soirées de formation dans les diverses sections et OI du SIS Morget





*Exercice final de l'OI Denges



*Exercice final de l'OI Morges



*Exercice final de l'OI St-Prex

7.b. Détachement d'Appui (DAP)

Les DAP interviennent seuls pour les assistances sanitaires, les techniques chutes de matériaux ainsi que pour les inondations. Pour les feux, ils sont appuyés par le DPS. La présence des DAP permet au DPS d'avoir rapidement de l'eau pour alimenter le tonne-pompe, de bénéficier de ressources en personnel ainsi que de la connaissance spécifique des lieux. Ces missions demandent des formations régulières.

Les thèmes suivants ont été traités :

- Matériel véhicule et sécurisation
- Forcement de porte
- Éclairage et inondation
- Motopompe - remorque extinction et schéma hydraulique
- DMR (Digital Mobile Radio)
- Chef d'engin
- Conduite sur le site du TCS

Un exercice en commun avec le DPS a également été organisé afin de travailler la collaboration et le matériel spécifique.





*Exercice final de l'OI Dissy



*Exercice final de l'OI Sempremont



*Exercice de l'OI Senar

7.c. Section relève DPS

Les membres de la relève DPS ont réalisé 10 modules de base durant cette année. En parallèle, ils suivent tous les exercices de leur futur OI DPS, ceci de manière à les préparer au mieux pour intervenir. Ils effectuent également 3 jours de cours cantonaux de base protection respiratoire (PRO1) à la RAMA (centre de formation ECA), afin d'acquérir la compétence de porteur APR. Après une année passée en relève DPS, ils rejoignent un DPS à part entière pour poursuivre et consolider leur formation et pratique.

7.d. Section relève SIS

La section relève SIS fait partie de la filière de formation en vue de l'intégration à la relève DPS. Elle permet aux sapeurs-pompiers ayant terminé leur École de formation (EFO) d'acquérir des compétences spécifiques à leur future incorporation.

Les membres de la relève SIS ont participé à 8 exercices de base et une journée de contrôle des acquis durant l'année. Certains d'entre eux ont également pu participer aux permanences du week-end, ce qui leur a permis d'intervenir sur les différentes missions dévolues aux sapeurs-pompiers.

7.e. École de formation (EFO)

21 recrues ont débuté leur carrière de sapeur-pompier volontaire au sein du SIS Morget. Elles ont commencé leur formation par 2 jours de cours dispensés par l'ECA. La réussite de ce cours leur a permis de continuer la formation et d'obtenir la compétence d'équipier sapeur-pompier.

Les nouveaux sapeurs-pompiers ont pu se perfectionner sur différents thèmes et techniques de base qu'ils auront à utiliser tout au long de leur carrière.

8 exercices dans le courant de l'année ont été organisés afin d'acquérir ces bases, plus un exercice final permettant de valider les acquis, à l'issue duquel les sapeurs ont reçu leur diplôme. Ils rejoindront, dès 2026, les différentes sections en fonction de leur lieu d'habitation et de leur possibilité de s'investir.

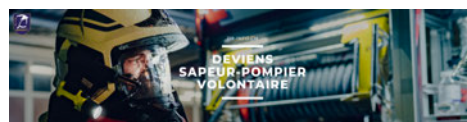
7.f. Recrutement

La soirée d'information pour le recrutement cantonal a été organisée à Morges le jeudi 6 novembre. Cette séance a réuni 42 participants.

34 candidats ont été convoqués pour une série de tests les 22 et 26 novembre afin d'évaluer leurs aptitudes à devenir sapeur-pompier. À l'issue des épreuves, 21 recrues seront incorporées à l'EFO 2026.

La promotion du recrutement s'est appuyée sur le matériel mis à disposition par la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers. Des affiches au format A1 ont été placées sur les panneaux officiels des communes. Des affiches supplémentaires ainsi que des flyers ont été transmis aux bureaux communaux et disposés dans différents lieux stratégiques.

Cette visibilité a été complétée par une promotion régionale au travers de supports installés chez Manor ainsi qu'au McDonald's Morges.



En parallèle, le groupe Tamedia a assuré la promotion via ses plateformes (notamment 24 Heures et Le Matin). La communication digitale a également été menée sur les réseaux sociaux par la diffusion d'une vidéo promotionnelle ainsi que par des publications sponsorisées.



*Exercice final de la RES



*Exercice final de l'École de formation



08

Infrastructure et matériel

Durant l'année 2025, deux motopompes sont tombées en panne et n'ont pas été remplacées. En effet, ce matériel datait des années 70 et les pièces n'existent plus. Depuis la création du SIS Morget, nous disposons de deux motopompes sur 4 OI. Souhaitant suivre le projet de l'ECA de disposer d'une motopompe par OI, nous avons ainsi diminué notre inventaire de deux remorques (1 à l'OI Sempremont et 1 à l'OI St-Prex).

Dans la planification du renouvellement des véhicules, nous avons fait l'acquisition, pour le remplacement de MIKA 250 (OI St-Prex), d'un nouveau véhicule tout usage. Il s'agit d'un VW Amarok pour un montant d'environ 77'000.- Après plus de 20 ans de service, le pick-up Nissan continue sa vie au service du feu au Kosovo.



Les tronçonneuses à moteur thermique de chaque OI ont été remplacées par des tronçonneuses à accu, pour un montant de CHF 12'000.-.

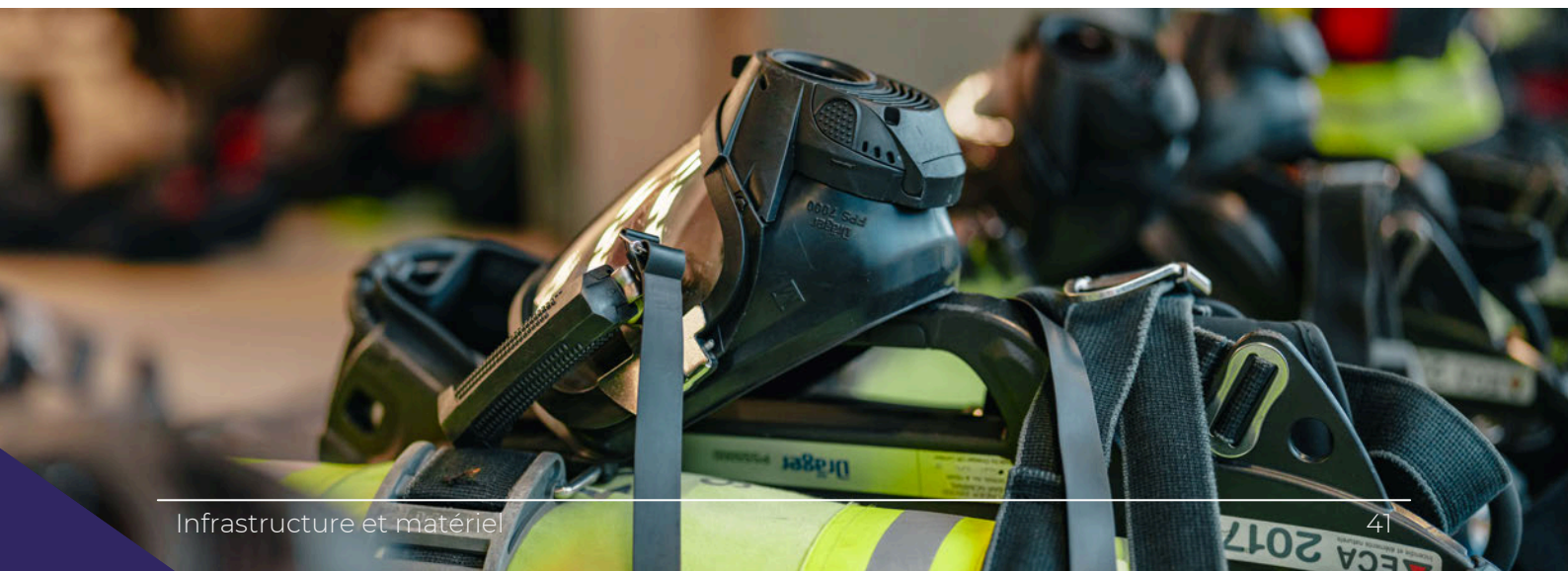
Concernant l'équipement des sapeurs-pompiers, nous avons distribué à chaque sapeur-pompier un polo à manches courtes, avec badge et grade en PVC, pour un montant d'environ 15'000.-

Une résonance importante a été constatée dans les salles de théorie des locaux de Yens et de Pampigny lors de leur utilisation. Afin d'améliorer la qualité acoustique, des panneaux en PET recyclé ont été installés au plafond pour un montant d'environ CHF 8'000.-.

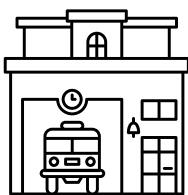
D'autres achats spécifiques ont également été réalisés, comme par exemple :

- Une souffleuse à accu par OI
- Transpalette électrique
- Système de transport de tuyaux en écheveau
- Lance sans effet
- Fontaine à eau
- Balayeuse Kärcher à accu
- Un défibrillateur pour le véhicule CI DIR

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent au matériel dans notre SDIS, afin d'être toujours prêts lorsque l'alarme sonne. Nos remerciements vont également à l'ECA pour la mise à disposition du matériel et des véhicules et, en particulier, au TLS avec qui nous collaborons pour le suivi, l'entretien, l'échange et autre.



OI Denges DPS



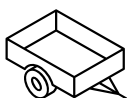
Denges



2 poids lourds

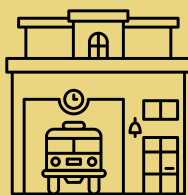


1 véhicule léger



3 containers
4 remorques

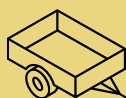
OI Dissy DAP



Yens



2 véhicules légers



7 remorques

OI Morges DPS



Morges



5 poids lourds

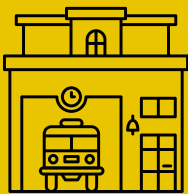


10 véhicules légers



4 containers
4 berces
7 remorques

OI St-Prex DPS



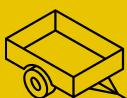
St-Prex



2 poids lourds

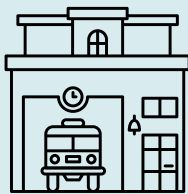


2 véhicules légers



3 containers
7 remorques

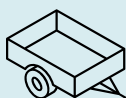
OI Sempremont DAP



Pampigny

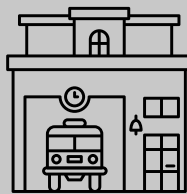


2 véhicules légers



6 remorques

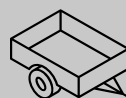
OI Senoge-Arénaz DAP



Aclens



2 véhicules légers



7 remorques

09

Prévention et technique





Au quotidien, la prévention consiste en un travail de collecte d'informations, de conseils et d'analyse. Cette activité, menée en dehors du cadre de l'urgence, vise à garantir l'efficacité des interventions en cas de sinistre. Elle permet notamment d'assurer des accès adaptés pour nos véhicules, de disposer d'un réseau d'eau fiable et de maintenir une bonne connaissance des sites stratégiques afin de faciliter des prises de décision rapides et pertinentes.

9.a. Techniques/mise à l'enquête

Plusieurs dossiers ont été instruits et suivis par notre service afin de contrôler et valider les éléments relevant de la compétence des sapeurs-pompiers, notamment :

- L'accessibilité des bâtiments pour les véhicules du service du feu
- Le réseau d'eau d'extinction, en collaboration avec l'ECA (RLSDIS chapitre 4, art. 8 à 14)
- L'emplacement des commandes techniques destinées aux sapeurs-pompiers (tube feu, commande d'exutoire, tableau de rappel de la détection incendie, coupe-circuit des panneaux solaires)



Au cours de l'année, plusieurs communes nous ont transmis les dossiers de mises à l'enquête afin que nous puissions établir un rapport standardisé validant, ou non, les éléments relevant de notre compétence. Le SIS Morget ne facture pas ces prestations, celles-ci s'inscrivant dans le cadre du service et de l'appui apporté aux communes.

Ces démarches menées en amont nous permettent d'assurer un suivi plus efficace des projets futurs et de veiller au respect des exigences qui nous concernent.

Nous soutenons activement le développement de cette collaboration, qui constitue un appui concret aux communes.

Par ailleurs, plusieurs communes nous ont également sollicités pour l'implantation de nouvelles bornes hydrantes. Ces dossiers sont traités en coordination avec notre Inspecteur SDIS.

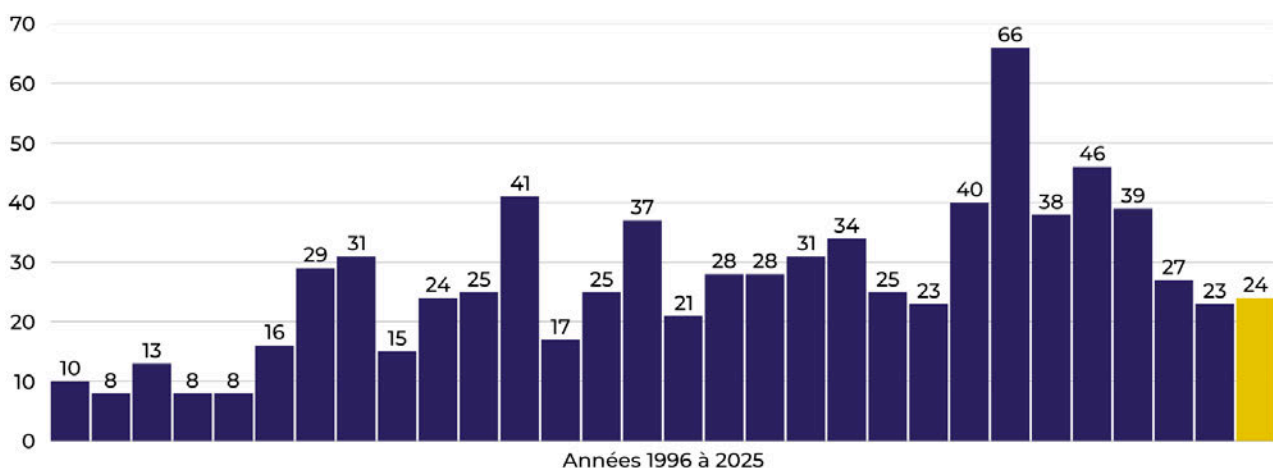
9.b. Tubes F

Les tubes feu permettent de garantir un accès rapide aux bâtiments sur lesquels ils sont installés. Pour rappel, il s'agit d'un coffre à clé cylindrique dans lequel sont déposées les clés nécessaires pour accéder rapidement au bâtiment.

Lors de chaque mise en service, un « photoplan » est établi et mis à disposition des chefs d'intervention afin de leur permettre de localiser rapidement le tube feu et d'y accéder sans perte de temps.



Durant cette année, 24 tubes ont été posés pour un total de 800.



9.c. Exercices d'évacuation

Une observation peut nous être demandée lors des exercices d'évacuation des écoles par exemple. Nous avons participé à 12 exercices d'évacuation durant cette année.

9.d. Manifestations

Nous avons été consultés à plusieurs reprises afin de valider les éléments nous concernant (accès, réseau de défense incendie).

9.e. Visite de caserne (atelier prévention)

À la demande des établissements scolaires, nous organisons des visites de caserne pour les classes dès la 5P. Une première partie est consacrée à la présentation de notre service ainsi qu'aux dangers domestiques. Nous poursuivons ensuite avec la découverte de notre matériel et de nos véhicules.

Ces rencontres sont l'occasion de sensibiliser les plus jeunes aux risques domestiques qui les entourent et, peut-être, de faire naître de futures vocations.



10

Conclusion du Commandant



Cette année 2025 a une fois encore été chargée sur le plan opérationnel. Nous avons en effet été alarmés à 401 reprises, soit une de plus par rapport à l'année 2024. Ce chiffre ne tient toutefois pas compte du nombre total d'engagements réalisés lors d'événements multiples, notamment durant le mois de juin ou en octobre lors de la tempête « Benjamin ».

Ces situations confirment la nécessité de garantir, en tout temps, des effectifs suffisants, disponibles et correctement formés afin de maîtriser les outils et les missions qui sont confiées à nos sapeurs-pompiers.

Le remplissage des plannings est en nette amélioration et nous tenons à remercier chacune et chacun pour les efforts consentis. Conscients des contraintes liées à la conciliation entre vie privée, vie professionnelle et engagement sapeur-pompier, l'Etat-Major et les chefs OI constatent néanmoins que nous sommes sur la bonne voie. Nous encourageons ainsi chaque membre à gérer ses disponibilités de la manière la plus efficace possible afin de pouvoir répondre favorablement aux mobilisations.

Le 14 juin 2025 se sont tenues les portes ouvertes des six casernes du SIS Morget. Cette journée, placée sous un soleil généreux, a permis à la population de notre région de découvrir les missions, les activités et l'engagement de nos sapeurs-pompiers. Je tiens à remercier une nouvelle fois l'ensemble des membres de la commission d'organisation pour leur implication et le temps consacré à la réussite de cet événement.

10.a. Objectifs 2025

Plusieurs objectifs ont été menés en 2025 :

- Assurer la capacité opérationnelle du SIS Morget
- Améliorer la mobilisation des ressources du SIS Morget
- Définir les parcours de formation liés aux fonctions opérationnelles
- Organisation des portes ouvertes



10.b. Objectifs 2026

- Intégrer au sein du SIS Morget les sections de JSP
- Assurer la capacité opérationnelle du SIS Morget
- Mener des actions collectives pour renforcer l'unité du SDIS



10.c. Remerciements

Alors que l'année 2025, marquée par différents changements évoqués au début de ce rapport, s'est achevée, je me projette vers l'année 2026 avec une nouvelle vision et des valeurs qui nous rassemblent : l'accueil et le respect, les responsabilités, l'appartenance, l'engagement, la motivation, le plaisir et la valorisation.

Je remercie et félicite l'ensemble des sapeurs-pompiers pour avoir, une nouvelle fois, relevé avec professionnalisme et conviction les nombreux défis et missions au service de nos collectivités. Leur engagement et leur dévouement méritent d'être reconnus par la population et par nos autorités.

Au nom de l'Etat-Major du SIS Morget, j'adresse également mes sincères remerciements aux membres du CODIR ainsi qu'à nos autorités politiques pour leur confiance et pour les moyens mis à disposition, nous permettant de poursuivre nos efforts en matière de formation et d'équipement.

Enfin, mes remerciements vont aux collaboratrices et collaborateurs de l'ECA, aux collègues des SDIS vaudois ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires feux bleus pour leur collaboration étroite et précieuse tout au long de l'année.





**2
0
2
5**

DISTRIBUTION

Aux 24 communes du SIS Morget
A la Commission de Gestion
Au Comité de Direction
Aux membres de l'Etat-Major
A la Préfecture
Aux partenaires – sécurité